

MASTER 2 REGIONAL
« NUTRITION & SCIENCES DES ALIMENTS »
Mention Agro-alimentaire, Sciences des Aliments et
Nutrition
**Parcours IBVEM : Innovations en Biotechnologies
Végétales, Enzymatiques et Microbiennes**

Dossier de Candidature

pour les étudiants titulaires d'un Master 1 d'une université française (*)

Année Universitaire 2017/2018

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Adresse personnelle (valable en juillet) :

Code postal : Ville : Pays :

TéléphoneTéléphone Portable :

E-mail :

Autres Masters 2 auxquels vous postulez

Université

(*) les étudiants titulaires d'un diplôme d'une université étrangère de niveau supérieur ou égal au niveau Master1 doivent aussi déposer un dossier de validation des études, à retirer à l'adresses :

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription/Admission-etudiants-etrangers>

NOM : Prénom :

FORMATION UNIVERSITAIRE

Diplômes préparés	Intitulé	Etablissement Nom et Lieu	Année universitaire	Obtenu le	Mention	Classement
Baccalauréat						
1 ^{ère} année de licence : ou cycle préparatoire						
2 ^{ème} année de licence : DUT, BTS ou cycle préparatoire						
3 ^{ème} année de licence : 1 ^{ère} année école d'ingénieur						
Master 1 ^{ère} année : 2 ^{ème} année école d'ingénieur						
Master 2 ^{ème} année : 3 ^{ème} année école d'ingénieur						

LANGUES VIVANTES

Langue Maternelle :

	Intitulé	Nombre d'années	Niveau (lu, écrit, parlé) TB - Moyen - Faible		
Langue étrangère 1			Lu :	Écrit :	Parlé :
Langue étrangère 2			Lu :	Écrit :	Parlé :
Autre			Lu :	Écrit :	Parlé :

CONNAISSANCES

Relatives aux domaines choisis :

.....

PROJETS / STAGES EFFECTUES

Intitulé du stage / projet	Entreprise / Formation	Durée (semaines)	Mission
----------------------------	---------------------------	---------------------	---------

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (y compris les jobs d'été)

Entreprise (Nom, lieu)	Mission	Année et durée (en semaines)
------------------------	---------	------------------------------

Avez-vous interrompu vos études ? Si oui, combien de temps ? (joindre les pièces justificatives : emploi, maladie, échec...)

A

Le

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués dans ce dossier.

Signature

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- 1 – Curriculum Vitae
- 2 – Une lettre de motivation de votre demande d'inscription en Master Recherche M2 « Innovations en Biotechnologies Végétales, Enzymatiques et Microbiennes »
- 3 – Attestation d'obtention de master 1, maîtrise, magistère, ingénieur et autres diplômes équivalents
- 4 – Attestation de validation des études définie par l'Université Lille 1 pour les étudiants n'ayant pas obtenu les diplômes précités en France ou dans une autre Université. Pour les étudiants concernés vous devez demander à l'Université de Lille 1 un dossier de validation de vos études.
- 5 – Fournir l'ensemble des relevés de notes obtenues au cours de votre cursus universitaire
- 6 – Une lettre de recommandation du responsable de la dernière formation obtenue et d'un enseignant de votre choix qui donneront un avis global sur vos résultats universitaires et sur votre aptitude à poursuivre des études en Master Recherche M2 parcours « Innovations en Biotechnologies Végétales, Enzymatiques et Microbiennes »

DEPOT DU DOSSIER : entre le 20 mai et le 28 août 2017

- Une version **papier** doit être retournée avec les pièces jointes à :

**Secrétariat pédagogique, bât SN1,
Master 2 IBVEM
Sciences et Technologies, 59655 VILLENEUVE d'ASCQ Cedex**

- Une version **numérique** sans les pièces jointes doit être envoyée par mail à enseignement-biologie@univ-lille1.fr

Attention, si vous êtes dans l'une des situations ci dessous, l'entrée en master 1 ou 2 n'est pas de droit :

- Etudiants avec titre(s) et diplômes étrangers résidant à l'étranger au moment de la demande d'admission
 - Etudiants avec titre(s) ou diplôme(s) étranger(s) ayant débuté un cursus universitaire en France l'année précédente, en M1 ou en M2, et n'ayant pas obtenu leur année
 - Etudiants diplômés d'établissements dispensant des enseignements du supérieur : écoles ou établissements privés ou publics français (hors universités publiques) même si ces derniers sont habilités à délivrer des licences et masters avec ECTS
- ➔ Vous devez obligatoirement constituer un dossier de demande de validation d'études accomplies antérieurement, entre début mars et fin avril ou fin Juin 2017 (selon votre situation) en parallèle de vos démarches d'admission sur dossier si l'entrée dans la formation se fait sur dossier et avant d'entamer le processus d'inscription administrative en Juillet (quelles que soient les modalités d'entrée dans la formation). Il s'agit d'une procédure de dispense du titre requis pour accéder à la formation.

Pour savoir comment procéder et selon quel calendrier faire les démarches, répondez au questionnaire à partir du lien suivant : <http://webgestion4.univ-lille1.fr/demarche>

Nota : Il n'y aura pas de régularisation après le 30 Juin 2017 pour les candidats qui n'auraient pas fait cette démarche obligatoire. Cela emporte l'impossibilité de s'inscrire administrativement dans la formation, même si vous avez obtenu par ailleurs, après examen de votre candidature, un accord du responsable de la formation pour intégrer cette dernière.

CONTACTS :

Contacts administratif et pédagogique : valerie.leclere@univ-lille1.fr
(biotechnologies microbiennes et enzymatiques), caroline.rambaud@univ-lille1.fr
(biotechnologies végétales)

Contacts laboratoire d'accueil : Institut Charles Viollette

- pour l'équipe ASQV (Adaptation aux Stress et Qualité des Végétaux) :
M. J.L.HILBERT e-mail: Jean-Louis.Hilbert@univ-lille1.fr Tél. : 03 20 43 66 78
- pour l'équipe ProBioGEM (Procédés Biologiques Génie Enzymatique et Microbien):
M. Ph. JACQUES e-mail : Philippe.Jacques@polytech-lille.fr Tél. : 03 28 76 74 40
- pour l'équipe QSA (Qualité et Sécurité des Aliments) :
M. D. DRIDER e-mail : Djamel.Drider@univ-lille1.fr Tél : 03 20 43 47 98
- pour l'Institut Charles Viollette, le directeur
M. P. DHULSTER e-mail: Pascal.Dhulster@univ-lille1.fr Tél. : 03 28 76 73 91

Note :
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.
- Les dossiers complets seront examinés par un jury.
- La décision du jury sera transmise par mail au candidat.